



Afin de vous garder informé de nos différentes actions et futures activités le comité du PLR Ville de Nyon a décidé de lancer cette Newsletter.

Vos observations, contributions et avis sont les bienvenus sur info@plr-nyon.ch.

Pas d'augmentation d'impôt à Nyon

A notre grande satisfaction, la municipalité a retiré sa demande d'augmenter de 3 points d'impôts affectés sur 3 ans. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises pour les foyers nyonnais. Ces derniers profiteront pleinement de la baisse des impôts cantonaux défendue par les partis de l'Alliance Vaudoise.



Malgré cette évidente réussite, nous ne pouvons pas nous dispenser du débat sur l'état de nos finances dont l'état nous préoccupe. Pour financer nos ambitions et les entretenir, les charges doivent être contenues, les investissements doivent être priorisés, les recettes doivent être justes et le financement d'infrastructures régionales ne doit pas se faire au frais du seul contribuable nyonnais.



Retrouvez tout le débat sur NRTV

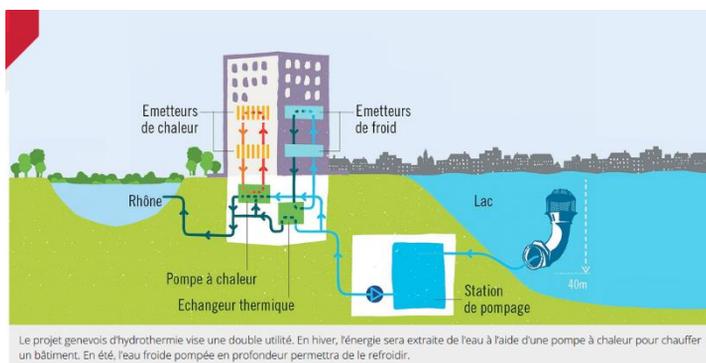
- Laure Damsas présidente du PLR Nyon
- Marco Carena, représentant de l'UDC
- Sacha Vuadens, représentant des Socialistes
- Pierre Girard, conseiller PIN

www.nrtv.ch/emissions-speciales/emission-speciale-hausse-dimpots-a-nyon/

Un pas pour l'environnement

Le conseiller communal PLR Olivier Monge a déposé un postulat au nom du PLR pour promouvoir l'Hydrothermie.

Il s'agit d'un mode de chauffage vertueux exploitant l'eau du lac Léman pour chauffer et refroidir les bâtiments. Cela prend la forme d'une « boucle d'eau », l'énergie est là, il faut juste s'en servir !



Le projet genevois d'hydrothermie vise une double utilité. En hiver, l'énergie sera extraite de l'eau à l'aide d'une pompe à chaleur pour chauffer un bâtiment. En été, l'eau froide pompée en profondeur permettra de refroidir.

Autres Brèves de l'action du PLR au sein du Conseil Communal

- Le PLR avec le Centre Droit se sont battus pour réduire de 25% les 2.6 millions demandés par la municipalité à majorité de gauche pour la création des postes supplémentaires pour la ville de Nyon. Le PLR dans le cadre d'un rapport de minorité avait souligné son inquiétude face à l'augmentation des charges dans les comptes de la ville.
- Le PLR de concert avec le Centre Droit a refusé en bloc l'étude de l'élargissement du passage sous-voie dont le cout final était estimé entre 22 et 36 millions et dont l'avantage pour les nyonnais n'était pas convaincant.
- Nous nous réjouissons de l'adoption du nouveau règlement du personnel, dossier qui était en cours depuis près de 30 ans, le fruit de longues négociations entre les différents acteurs sociaux et qui permettra une gestion plus moderne de l'administration et de ses RH.
- Nous nous réjouissons également que le « Plan Lumière », mis en œuvre par notre député Maurice Gay et Municipal lors de la précédente législature, soit finalement adopté ainsi que la rénovation du complexe sportif de l'école du Rocher qui permettra à plus d'enfants de Nyon de profiter des cours de piscine dans le cadre scolaire ainsi qu'une remise en état de la salle du Rocher très occupé par nos clubs sportifs.

Prochaine Conférence

PLR Nyon :

16 novembre à 19h

Salle du Conseil de Nyon

N'oubliez pas de vous

inscrire !!!!

conferencesplr@gmail.com



NOTRE PROCHAIN ÉVÈNEMENT!

Les Conférences

La fiscalité vaudoise et ses défis
Conférence publique présentée par:

Me Pierre-Marie Glauser
Professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne et
avocat associé du cabinet OBERSON ABELS

Votre soutien fait la différence!

Faites un don avec TWINT

Contacts :

Laure Damtsas, présidente, lauredamtsas@gmail.com, 079 670 53 62

Michael Sauerlaender, VP, sauerlaender.m@gmail.com, 079 606 47 04

Olivier Monge, trésorier, olivier@monoli.com, 076 372 23 18

Caroline Bordier, secrétaire, caroline.bordier@protonmail.com, 079 797 19 71



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Nyon

